

**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)**

CONSEIL DES MINISTRES

CINQUANTE CINQUIEME SESSION ORDINAIRE

BAMAKO, LE 22 DECEMBRE 2018



COMMUNIQUE FINAL

DECEMBRE 2018

417, Avenue Kwamé N'KRUMAH - 01 BP 619 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : (226) 25 30 61 48 / 25 30 61 49 - Fax : (226) 25 30 85 88
Site WEB : www.liptakogourma.org

24

La 55^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) s'est tenue le 22 décembre 2018 à Bamako, en République du Mali dans la Salle SHERAZADE de l'hôtel Laïco Amitié de Bamako, sous la présidence de **Madame KANE Aïchatou BOULAMA**, Ministre du Plan de la République du Niger, Présidente en exercice du Conseil des Ministres.

Les délégations étaient respectivement conduites par :

- **Monsieur Hassane Barazé MOUSSA**, Ministre des Mines, pour la République du Niger ;
- **Madame LELENTA Hawa Baba BA**, Ministre des Mines et du Pétrole, pour la République du Mali.
- **Monsieur Lassané OUEDRAOGO**, Conseiller Technique représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement pour le Burkina Faso;

Examen des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Ministres a examiné et amendé le projet d'ordre du jour. Les travaux se sont déroulés en séance plénière selon l'ordre du jour amendé joint en annexe.

Les Ministres ont pris connaissance du rapport de la Réunion des experts préparatoire à la 55^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

A l'issue de ses travaux, le Conseil des ministres :

1. **Prend acte** du rapport d'activités 2018 au 31 octobre de la Direction Générale tel qu'amendé par les experts;

Zuy

2. **Prend acte** de la revue à mi-parcours du Programme Triennal d'Investissement 2018-2020. **Instruit** la Direction Générale de s'approcher des autres organisations sœurs (G5Sahel, UEMOA) pour une meilleure harmonisation des projets et programmes de la zone et d'élaborer une note conceptuelle comme préalable au montage du nouveau PTI 2020-2022 pour la prochaine Session Ministérielle.
3. **Arrête** le budget de fonctionnement, d'équipements et d'investissements de la Direction Générale de l'ALG pour l'exercice 2019, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de un milliard cent quarante-six millions sept cent soixante-trois mille neuf cent soixante-treize (1 146 763 973) F CFA.
4. **Adopte** le programme d'activités annuel (PA) 2019 tout en demandant à l'ALG d'insérer une programmation temporelle des activités ;
5. **Adopte** le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
6. **Instruit** la Direction Générale de l'ALG d'approfondir la note d'information sur la situation socioéconomique de la Région. Le Conseil a également adopté l'institutionnalisation de son élaboration annuelle pour une présentation aux Sessions ordinaires du Conseil des Ministres.
7. **Instruit** la Direction Générale de l'ALG d'être conforme au traité révisé de l'ALG en scindant le DOS en deux documents dont un document d'orientation politique et un autre définissant les axes stratégiques de l'ALG dont découlera le plan d'actions. Lesdits documents doivent être disponibles au plus tard le 31 janvier 2019.

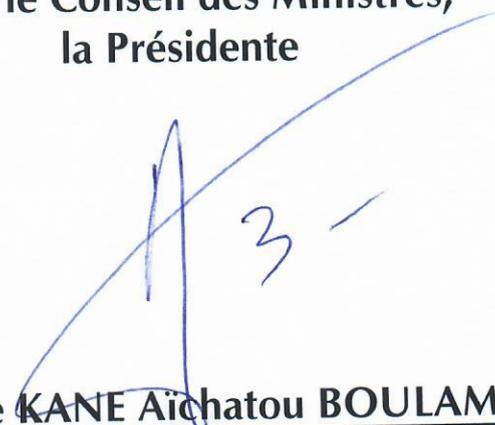
Zuy
J

8. Instruit la Direction Générale de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma d'approcher ses Partenaires Techniques et Financiers dont le Programme des Nations pour le Développement (PNUD) et le Groupe Danois et de Déminage (DDG) pour la finalisation du Document d'Orientations Stratégiques ;
9. **Donne quitus** au Directeur Général pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2017;
10. **Fixe** la contribution des Etats membres à la somme de quatre cent quatre-vingt-douze millions cinq cent quinze mille deux cent trente-sept (492 515 237) F CFA, soit cent soixante-quatre millions cent soixante-onze mille sept cent quarante-six (164 171 746) F CFA par Etat ;
11. **Décide** que la 56ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres se tiendra, au Burkina Faso courant premier trimestre 2019.

A la fin de ses travaux, le Conseil des Ministres a adressé une motion de remerciements aux Autorités de la République du Mali.

Fait à Bamako, le 22 décembre 2018

**Pour le Conseil des Ministres,
la Présidente**


Madame KANE Aïchatou BOULAMA